

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 09 JUIN 2021 à 13H00**

**Date de la convocation :** 3 juin 2021

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 09 juin 2021 à 13h, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

**Membres du Bureau présents :**

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Didier ROMEUF, Claude GOUILLON-CHENOT, Martine MUNOZ.

**Membres absents excusés :** Ludovic COMBE, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Michel COUPERIER, Eric CABROLIER, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Sylvain HERMAN.

**Membres ayant donné procuration :**

Rachel BOURNIER à Tony BERNARD  
Philippe CAYRE à Christiane SAMSON  
Patrick SAUZEDDE à Jean-Eric GARRET  
Georges LOPEZ à Tony BERNARD  
Daniel BALISONI à Olivier CHAMBON

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

**SIGNATURE AVEC LE FONDS NATIONAL ZÉRO CHOMEUR**

*Rapporteur : Thomas BARNERIAS, Vice-Président*

**Vu** la loi d'expérimentation du 29 février 2016 n° 2016-231 « Territoire Zéro Chômeur de longue durée » ;

**Vu** l'article 3-II de la loi, chargeant le comité local du pilotage de l'expérimentation et déterminant les modalités d'accompagnement des personnes mentionnées à l'article 2 de la loi en lien avec les acteurs du service public de l'emploi ;

**Vu** le décret de la loi précisant, dans son titre IV Art.20., que le comité local de pilotage est au minimum composé des représentants :

- Des collectivités territoriales ou leurs groupements parties prenantes à l'expérimentation désignés par leurs assemblées respectives ;
- De la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;
- De Pôle emploi ;
- De l'entreprise conventionnée par le fonds ;
- Ainsi que des demandeurs d'emploi de longue durée embauchés par l'entreprise conventionnée par le fonds.

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

19

Membres du Bureau représentés :

5

Total votants :

24

**Vu** le décret « Article 21 » précisant que le comité local est chargé de piloter l'expérimentation dans le territoire habilité, d'en suivre le déploiement et de collecter toutes les données nécessaires au fonds pour assurer le suivi et établir le bilan de l'expérimentation.

**Considérant** que la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne et la Ville de THIERS ont mis en œuvre l'expérimentation « Territoire Zéro Chômeur de longue durée » depuis 2017, afin de résorber le chômage de longue durée sur les deux quartiers prioritaires de la Ville ;

**Considérant** que le comité Local à Thiers, est co-présidé par le Président de TDM et par le Maire de la Ville.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Désigne** Tony BERNARD co-Président du Comité Local pour l'Emploi (CLE) ;
- **Autorise** le co-Président à signer tout document relatif à l'expérimentation zéro chômeur.

TOTAL VOTANTS : 24	Membres présents : 19	Membres représentés : 5	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 24	Pour : 24		Contre :
Abstentions :			

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le Président,

  
Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

